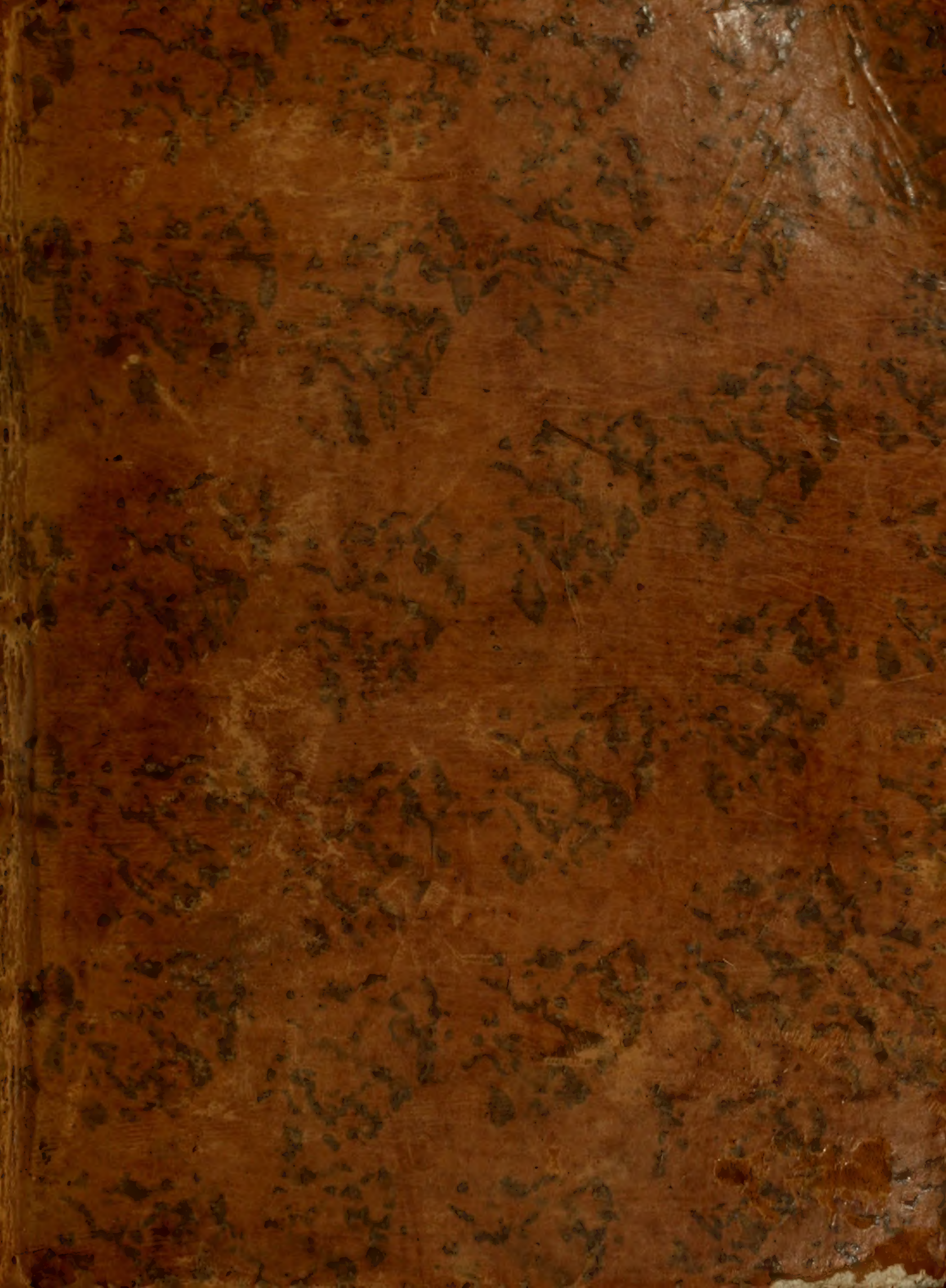






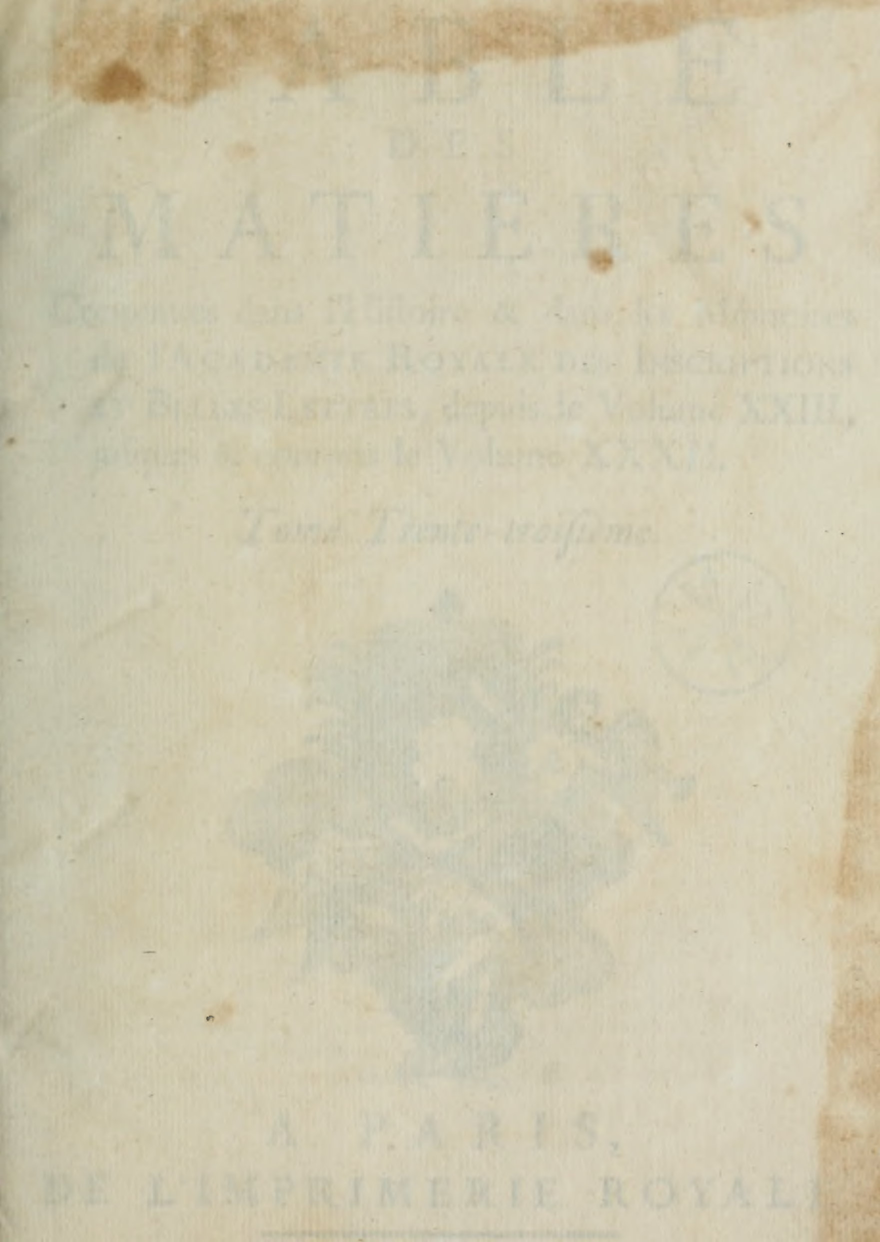


TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans l'Histoire & dans les Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, depuis le Volume XXIII, jusques & compris le Volume XXXII.

Tome Trente-troisième.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

TABLE
DES
MATIÈRES

Contenues dans l'Hiſtoire & dans les Mémoires de l'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, depuis le Volume XXIII, juſques & compris le Volume XXXII.

Tome Trente-troiſième.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXX.

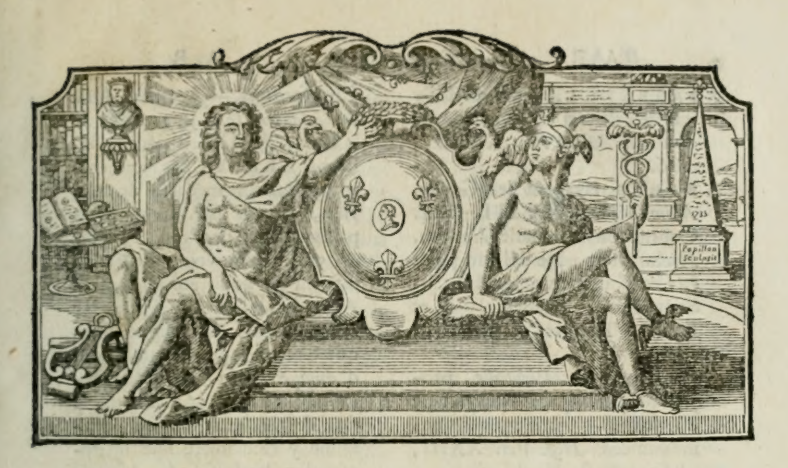


TABLE
DES
MATIÈRES,

*Contenues dans l'*HISTOIRE *& dans les* MÉMOIRES *de l'*ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS *&* BELLES-LETTRES*, depuis le Volume XXIII, jusques & compris le Volume XXXII.*

A

Tout

M. GIBERT répond qu'étant chef d'une des familles sacerdotales, les premiers Chrétiens l'ont pu confondre avec le souverain Pontife. — Critique de cette tradition sur la variation du temps. — M. GIBERT répond qu'elle n'est qu'apparente. — Fait voir qu'elle s'accorde avec son sentiment sur la détermination de la Pâque, & sur l'année de la naissance de J. C. fixée à l'an 5 avant l'ère vulgaire. *Mém. Vol.* XXVII, 117 *bis.* Erreur de Scaliger sur l'époque de l'ère des Séleucides, & sur l'année de la naissance de J. C. — Pense que la profanation du Temple avoit interverti les tours des familles sacerdotales. — Son système ne s'accorde avec aucune des traditions sur la naissance de J. C. & de S.t Jean. *Ibid.* 118 *&* 119. M. GIBERT croit que les tours des familles sacerdotales doivent se compter du retour de la captivité. — Fixe ce retour à l'an 518. — Et l'exercice des semaines au 4 de *Tisri, p.* 119. Et, par son calcul, fait voir que la famille Abia étoit la septième, & devoit entrer en fonction au mois de *Tisri* de l'an 6 avant J. C. & convient parfaitement à la tradition qui fixe le ministère de Zacharie & l'Annonciation, 120.

ANNÉE *Arménienne*, empruntée de l'année vague des Perses. — Est encore en usage aujourd'hui, quoiqu'il y en ait une de la forme de la Julienne. *Mém. Vol.* XXXI, 75. Mais cette année vague ne s'accorde pas avec l'époque de la période embolimique. — Les Arméniens n'ont point de calendrier propre. — Passent sous la domination des Macédoniens, & adoptent l'ère des Séleucides, — Attachent leur année fixe au *Neurouz* d'automne de l'an 292 avant J. C. *Ibid.* 76. Reconquis par les Perses, ils reprennent le calendrier Persan, & leur année redevient vague. — Leur année liturgique attachée au 11 d'août, — Calendrier que font dresser leurs Évêques, d'où ils comptent de l'ère de leur Christianisme. — Règle pour avoir l'année de l'ère Arménienne, 77. Observation nécessaire pour employer cette règle, 78.

ANNÉE *Athénienne. Voy.* PAROS.

ANNÉE *Babylonienne.* Les années Babyloniennes étoient lunaires, distribuées par cycles de dix-huit ans. — Les troisièmes années composées de treize lunes. *Mém. Vol.* XXVII, 126.

ANNÉE *Cappadocienne* est empruntée de l'année vague des Perses. *Mém. Vol.* XXXI, 75. On ne la connoît que par conjecture. — Il y en avoit une fixe, établie par Pompée, *Ibid.* 79. Il paroît qu'il y en avoit encore une autre semblable à celle appelée *Syro-Macédonienne.* — Elles ne furent abrogées que lorsque le pays devint province Romaine, 80. Assujettie à la forme de l'année Julienne. *Mém. Vol.* XXIV, 78. Comment elle étoit composée. *Ibid.* 77.

ANNÉE *civile des Juifs* commence

au mois *Tisri.* — Celle des Samaritains au mois *Nisan. Mém. Vol.* XXXI, 415.

ANNÉE *civile* ou *Archontique.* Comment elle étoit réglée. *Mém. Vol.* XXVI, 200. Employée par tous les Chronologistes & les Historiens, excepté Thucydide & Xénophon. *Ibid.* 200 *& suiv. Voyez* THUCYDIDE.

ANNÉE *des Parses. Voy.* PARSES.

ANNÉE *des Perses.* Nouvelles observations de M. GIBERT sur l'année des anciens Perses. — Années fixes sont celles qui sont retenues dans la révolution du soleil par le moyen des intercalations. — Années vagues, celles sans intercalation. — Toutes deux en usage chez les Perses & les Égyptiens. — L'année civile étoit vague chez les Perses, & la sacrée étoit fixe. *Mém. Vol.* XXXI, 51. L'année fixe de trois cents soixante-cinq jours, distribuée en douze mois de trente jours & cinq jours épagomènes. — Ils intercaloient tous les vingt ans un mois, qu'ils plaçoient successivement après tous les mois de l'année. — Cette révolution des épagomènes & des mois intercalaires, étoit leur période embolimique. — L'année vague combinée avec l'année fixe, s'accordoit avec cette révolution. — Elle étoit composée de trois cents soixante-cinq jours, partagés aussi en douze mois & cinq jours épagomènes. *Ibid.* 52. Manière dont le mois intercalaire régloit la place des épagomènes dans l'année fixe. — Manière dont ils étoient réglés dans l'année vague. — Les Perses appeloient le commencement de leur année *Neuruz*, & leur premier mois *Phevardin,* 53, depuis la reformation du calendrier par Giemschid, 54. Ce Giemschid paroît le même que Xercès, 68. *Voy.* GIEMSCHID. La période embolimique ne doit point se dater de son règne, 68. M. GIBERT en rapporte l'époque à quatre cents vingt-quatre ans avant J. C. — Et c'est l'année où Darius-Nothus monta sur le trône. — L'année fixe reste fixée à ce terme, jusqu'à Yesdegherd, qu'elle cesse d'être en usage, 69. Année qui commence en automne, instituée par Artaxerce-Mnémon, 72. Accommodement de ces deux périodes embolimiques, pour qu'elles marchent ensemble, & que les intercalations se fissent les mêmes années. — Cette forme d'intercalation cesse du temps des rois Arabes. — A la place de cette année succède une année fixe, où l'on intercale tous les quatre ans un jour, 73. Ne diffère de la Julienne qu'en ce que tous les mois ont trente jours avec cinq épagomènes. — Mais l'année vague subsiste toujours, 74. L'année fixe des Arabes subsiste jusqu'au temps de Melisha-Gelaleddin, qui en substitue une autre. — Les années vagues des Perses passent aux Arméniens & aux Cappadociens, 75.

& paſſibles. *Mém. Vol.* XXXII, 77. Ce qu'il dit du feu. — La ſubſtance aërienne. — La Terre n'eſt qu'une île environnée par la mer Atlantique. — D'autres terres au-delà des mers. *Ibid.* 78. Nature humide proche de la Terre. —La Terre, la partie inférieure de l'Univers. — Ce qu'elle contient. — Ce que contient la partie ſupérieure. — Ce qu'il dit des élémens. Deſcription de la mer Atlantique & des autres mers, 79 *& ſuiv.* Étendue du continent.—Étendue de l'Europe, de l'Aſie, de la Libye, 81. Raiſons qu'il donne de la ſubſtance du monde, quoique compoſé de principes contraires, 82. Sa conſervation dépend du concert des élémens, & ce concert de l'équilibre des puiſſances, 83. Dit que Dieu eſt la cauſe qui contient & conſerve toute choſe, 85, 88 *&* 90. Que la Terre n'eſt troublée que par ſa diſtance de l'influence de la divinité. — Ses brillantes deſcriptions de divinité accompagnées de correctif. — M. l'abbé LE BATTEUX penſe que le livre *de Mundo* a été fait par des raiſons de prudence. — Explication de ces raiſons, 86 *& ſuiv. &* 96. Comparaiſon de la divinité avec une armée, 92; avec l'ame humaine, 93; avec la clef d'une voûte, 94. Ce qu'eſt la divinité dans le monde, 96. Son activité diſtribue l'ordre dans toutes les Natures, 97. Brouille les idées de la Providence dans un amas d'érudition. — Énumération des différens noms donnés à la divinité, 98 *& ſuiv.* Parle comme Platon ſur l'ordre, la providence & la juſtice des Dieux, 99. Eſt accuſé fauſſement d'avoir nié la Providence. — Ce qui a pu tromper ceux qui lui imputent cette erreur. *Mém. Vol.* XXXI, 268. Admet pour principes la privation & la forme. *Mém. Vol.* XXVII, 167. Forme les grandes parties de l'Univers par la gravité & la légèreté, les petites par des principes aveugles. *Mém. Vol.* XXXII, 122. Enſeigne l'éternité du monde. — La prouvoit par les qualités eſſentielles à la matière. *Ibid.* 128. Son idée ſur l'union de la divinité & de la matière, 130. Couvre les anciennes idées avec ſa métaphyſique épineuſe, 133. Vouloit régner ſeul. *Mém. Vol.* XXV, 64. Parle du déluge de Deucalion. — Suppoſe notre globe ſujet à des révolutions. *Mém. Volume* XXIII, 132. Sa philoſophie eſt commentée par les Arabes. — En quel temps. *Mémoires, Volume* XXXI, 211. Éclairciſſemens d'un paſſage de ſa Poëtique ſur le ſtyle des Poëtes, par M. RACINE. — Exige pour première qualité la clarté. — M. RACINE recherche ce qu'Ariſtote entend par γλῶτται. — M. DACIER l'entend des mots empruntés d'une langue étrangère. *Hiſtoire, Vol.* XXV, 54. M. RACINE fait voir, au contraire, qu'il n'entendoit que des mots recherchés. *Ibid.* 55 *&* 56. Quintilien en avoit donné la même explication. — Addition

Elève

Composé

roſeaux. *Mém. Vol.* XXVI, 284 *&* 285.

CALANES. *Voy.* PHILOSOPHES DE L'INDE.

CALCOSSENDI, écrivain Arabe. *Mém. Vol.* XXIV, 539.

CALENDRIER *Romain*, depuis les Décemvirs juſqu'à la correction de Jules-Céſar, par M. DE LA NAUZE. — Ce calendrier n'a point encore été exécuté, de manière que l'on trouve le rapport des années Romaines aux années Juliennes proleptiques. — Uſſérius l'a fait pour quelques évènemens & s'y eſt mépris. — Dodwel s'eſt plus étendu dans ſa diſſertation ſur les cycles Romains. — Son ſyſtème ſingulier. *Mém. Vol.* XXVI, 219 *& ſuiv. Voyez* DODWEL. L'exécution de ce calendrier très-difficile avant le décemvirat. — Moins difficile depuis l'extinction du Décemvirat. — Les difficultés qui ont paru, viennent du préjugé que les années civiles du calendrier, commençant en janvier, répondent aux années ſolaires ou Juliennes. *Ibid.* 221 *&* 222. Au contraire, ces années ſont les années conſulaires, qui commencent ſouvent en d'autres mois. — La preuve de cette méthode ſont les clous Capitolins que les Magiſtrats annuels alloient attacher. — Et après l'uſage de l'écriture, les écrivains comptent les années ſuivant les magiſtratures; d'où il ſuit que les ides de mai, époque des Décemvirs, tombent dans le courant de l'an 303, & qu'elles ouvrent cette année: — Que les ſeconds Décemvirs ayant refuſé de ſortir de charge, leur tyrannie de quelques mois ne forme pas une année différente de l'an 304, *p.* 222 *&* 223. L'an 305 commença avec le Conſulat, aux ides de décembre, 223 *&* 228. M. DE LA NAUZE ſe propoſe de faire voir que les ides de décembre répondent au ſept décembre Julien de l'an 450 avant J. C. — Il diviſe ſon Mémoire en ſept articles. — *Le premier*, de la forme de l'année Romaine, 228. *Voy.* ANNÉE ROMAINE. *Le ſecond*, ſur la régularité du calendrier Romain, depuis l'an 305 juſqu'à l'an 565, *p.* 223 *&* 226. M. DE LA NAUZE ayant prouvé la régularité du calendrier & des intercalations, 226 *& ſuiv.* fait voir que le temps qui s'eſt écoulé depuis les ides de décembre de l'an 305 juſqu'à l'éclipſe arrivée ſous le conſulat de Lucius-Scipion, en 564, eſt le même que celui qui s'eſt écoulé depuis le 14 mars Julien de l'an 190 avant J. C. juſqu'au 7 décembre 450, *p.* 230 *&* 236; d'où il ſuit que le 1.er janvier Romain 305, répondoit au 24 décembre Julien. — Que le 1.er janvier Romain 564, répondoit au 29 août Julien, *p.* 231 *&* 235. Erreur de Solin, qui imputoit ce dérangement aux intercalations, 224 *&* 231. M. DE LA NAUZE fait voir, au contraire, que c'étoit l'effet de la regularité du

passèrent dès-lors des années en nombre pair aux années en nombre impair. — Cicéron en donne des exemples. — M. de Pontedra les établis cependant en nombre impair. — Dodwel fait de même. *Memoires, Vol.* XXVI, 242. *Quatrieme article,* sur la régularité du calendrier depuis 601 jusqu'à l'an 692. *Ibidem,* 223 & 242. M. DE LA NAUZE établit cette régularité, sur le rapport des évènemens du consulat de Cicéron, 242 & 243. Fait voir l'année 601 intercalaire de vingt-deux jours. — Que le consulat de Cicéron commence le 1.er janvier Romain 691, 14 mars Julien 63, & finit le 29 décembre Romain, *p.* 242. Qu'Auguste naquit sous le consulat de Cicéron, cinq ou six jours avant qu'il fût expiré. — Que la fuite de Catilina, que Cicéron met au temps des frimats, dans l'hiver, se trouve le 5 février Julien, 9 novembre Romain, *p.* 243. La guerre contre Catilina, en hiver, se trouve finie le 27 mars Julien. — Cicéron parle d'une éclipse, que Calvisius & Ussérius placent au 7 novembre 64 Julien. — M. DE LA NAUZE fait voir qu'il s'agit d'une autre, du 6 mai 63 Julien, & la place le 2 du mois intercalaire. — Cicéron parle des feux que la planète de Jupiter répandoit au commencement de son consulat, 244. M. DE LA NAUZE fait voir que cela dut arriver le 17 avril Julien, 6 février Romain 691, & achève de prouver la régularité du calendrier, par la discussion d'autres dates, 245 & 246. *Le cinquième article,* sur sept intercalations supprimées, 223 & 247, depuis 692 à 708. — Macrobe attribue l'abolition de l'intercalation à la superstition, 247. M. DE LA NAUZE fait voir qu'elle étoit très-raisonnable, pour rapprocher le 1.er janvier du solstice d'hiver, & que, suivant son calcul, il n'y a point d'année intercalaire que celle de l'année 702, *p.* 248, 252 & 255. Ussérius, au contraire, en admet la pluralité. — Discussion des faits qui prouvent le système de M. DE LA NAUZE contre Ussérius, 248 *& suiv.* Remarque, sur l'année 704, que les intercalations étoient devenues affaires de cabale. — Que César change l'année Romaine, & établit les années Juliennes, 256. *Le sixième article,* sur la véritable durée de l'année 708, *p.* 223 & 256. Cette année, appelée *année de confusion,* contient quatre cents vingt-deux jours. — César intercala, pour cette année, soixante-sept jours. — Suétone & Censorin veulent qu'il intercala en outre un *merkedonius,* 256 & 257. M. DE LA NAUZE estime qu'il faut s'en rapporter à Dion, qui avoit examiné le fait. — Cicéron exclut l'intercalation en février. — Les modernes prétendent qu'il n'en parle pas parce qu'elle étoit d'usage. — M. DE LA NAUZE, au contraire, soutient que la règle n'avoit plus lieu. — Le P. Petau croit décider la question, par la

décrit bien. — Strabon en fait un golfe de l'Ocean. *Hist. Volume* XXV, 43. Arrien la fait communiquer avec le golfe Indien. — Hill & de l'Isle pensent qu'on aura pris les debordemens du Volga pour le bras de communication. — Étendue qu'Herodote donne à cette mer. — Erreur de Ptolémée à ce sujet. — Dispute à ce sujet, entre Scaliger, Oléarius & Vossius. *Ibid.* 44. Erreur de Cellarius. — Le Czar Pierre en donne la véritable figure. — L'erreur des Anciens sur l'étendue de cette mer, les oblige à reculer de six cents lieues, la Chine à l'orient, pour placer les peuples. — En prenant le Jaxarte pour le Tanaïs, ils mettent en Asie les peuples d'Europe, 45, 48 *&* *suivantes.* Strabon accuse les historiens d'Alexandre, d'avoir confondu la mer Caspienne avec le Pont-Euxin, 43, 45, 46, 48.

CASMILLUS. *Voyez* CABIRES.

CASSIA. Médaille de cette famille, restituée par Trajan. — Frappée la premiere fois par Q. Cassius Longinus, Triumvir monétaire. *Mem. Vol.* XXIV, 211.

CASSINI (M. DE) induit en erreur dans la recherche du stade d'Hérodote, par la mesure de la grande pyramide par M. de Chazelles. *Mem. Vol.* XXIV, 460 *&* *suiv.* Sa mesure d'un degré de la Terre. — Croit que la Terre n'est pas sphérique, *Ibid.* 511. S'accorde avec Eratosthène, 512. Sa mesure plus étendue que celle des astronomes Arabes, 546.

CASSIUS, Préteur, homme inflexible, part pour l'Afrique. — Engage Jugurtha à passer à Rome. *Mém. Vol.* XXIV, 247.

CASSIUS (L.) Juge rigide. — Son tribunal, l'écueil des accusés. — Casse la sentence qui absout les Vestales, & les fait mourir suivant les loix. — Sa loi portée pendant son tribunat, touchant les jugemens exercés par le peuple. *Mém. Vol.* XXIV, 211.

CASSIUS puni de mort, on fait du prix de ses biens une statue à Cérès. — Inscription de cette statue. *Mém. Vol.* XXIV, 172.

CASSIUS (Spurius) tué par son père, pour avoir aspiré à la royauté. *Mémoires, Vol.* XXV, 350.

CASTOR, un des dieux véritablement hommes. *Hist. Volume* XXIII, 18. Castor & Pollux comment représentés à Sparte. — Leur représentation, appelée Δοκανα, a passé dans nos almanachs pour désigner les Gemeaux. *Ibidem,* 220. *Voyez* CABIRES, DIOSCURES.

CASTOR. Sa chronique. — Vivoit sous Auguste. *Mem. Vol.* XXIII, 132, 158 *&* 168.

CASTRA TRAGANA, il faut lire *Trajana.* — Sa position aux environs de Ribnik. *Memoires, Vol.* XXVIII, 456.

CATELI, peuples dont la capitale est *Juliobona,* Lillebonne. — Soumis au diocèse de Rouen. *Hist. Vol.* XXXI, 271. *Voy.* *JULIOBONA.*

CATERVA, nom qu'on donnoit à une

& de Sculpture; élu Honoraire en 1741. *Hist. Vol.* XXIII, 10. Précis de son Mémoire sur les embaumemens des Égyptiens. *Ibid.* 119 *& suivantes. Première partie,* sur les mumies en elles-mêmes, 120. *Seconde partie,* sur les caisses des mumies, & sur les lieux où elles étoient conservées, 134 *& suivantes.* Précis de son Mémoire sur la féerie des Anciens, 144. Précis de son Mémoire sur l'origine de l'ancienne Chevalerie, & des anciens romans, 236. Précis de ses conjectures sur ce qu'on appeloit *galère subtile,* du temps de Charles IX, 290. Son Mémoire sur l'architecture ancienne. *Mémoires, Vol.* XXIII, 286. Son Mémoire sur la perspective des Anciens. *Ibid.* 320. Son Mémoire sur les vases dont les Anciens faisoient usage dans les festins, 342. Son Mémoire sur le théâtre de Curion, 369 *& suivantes.* Fonde un Prix à l'Académie. *Hist. Vol.* XXV, 2. Découvre la manière de peindre à l'encaustique, dont parle Pline. *Ibid.* 5. Réflexions sur quelques chapitres du XXXVe livre de Pline. *Première partie. Mém. Vol.* XXV, 149. *Seconde partie.* Du genre & de l'espèce des peintures anciennes. *Ibid.* 173 *& suiv. Troisième partie.* Du caractère & de la manière des peintres Grecs, 190 *& suivantes.* De la Sculpture & des Sculpteurs anciens, selon Pline, 302. Réflexions sur les chapitres du XXXIVe livre de Pline, dans lesquels il est fait mention des ouvrages de bronze. *Première partie,* 335. *Seconde partie,* 349. Dissertation sur le Papyrus. *Mém. Volume* XXVI, 267. Dissertation sur le tombeau de Mausole. *Ibid.* 321. Mémoire sur la peinture à l'encaustique. *Mémoires, Vol.* XXVIII, 179. Précis de ses remarques sur les ruines de Persépolis. *Hist. Volume* XXIX, 118. Précis de ses remarques sur le tableau de Cébès, l'antre de Coryce, & les tableaux de Philostrate. *Ibid.* 149. Précis de ses remarques sur les Princes qui ont cultivé les Arts, 160. Précis de ses observations sur un moyen d'incorporer la couleur dans le marbre, & d'en fixer le trait, 166. Son Mémoire sur la Diane d'Éphèse, & sur son temple. *Mém. Vol.* XXX, 428. Précis de son Mémoire sur deux édifices d'une seule pierre, transportés sur le Nil des carrières de l'Égypte, l'un à Saïs, l'autre à Butos. *Hist. Vol.* XXXI, 23. Comparaison de quelques anciens monumens des diverses parties de l'Asie. *Ibidem,* 41. Précis de son Mémoire sur la porcelaine de l'ancienne Égypte, 48. Description du bûcher d'Éphestion, d'après Diodore de Sicile & les médailles, 76. Exposition critique du char qui porta le corps d'Alexandre, d'après la description de Diodore, 86. De la gravûre des Anciens. *Mém. Vol.* XXXII, 764.

CÉBEN. Il faut lire *Cebenie* au lieu de *Cédonie.* — Nom commun à la ville & à une rivière. —

étoit

différente de la cauſe eſſentiellement bonne, & cette cauſe ſeconde eſt la matière, ſelon Plutarque. *Mém. Vol.* XXVII, 198 *&* 199. Explication de Plutarque qui fait voir que tous les Sages ont admis la duplicité de cauſe. — M. l'abbé LE BATTEUX fait voir que la fable égyptienne doit être expliquée par les deux Principes. — Il prouve qu'ils y ſont marqués ſenſiblement. — Oſiris eſt la raiſon ou l'intelligence, ſelon Plutarque. — Typhon eſt l'ame déſordonnée du monde, d'où on lui a donné le nom de *Seth*, c'eſt-à-dire *brutal;* de *Bébon,* c'eſt-à-dire *enchaînement. Ibid.* 200 *&* 201. Application de la fable de Rhéa, groſſe de cinq enfans, à l'état primitif des élémens. — Rhéa inconnue aux Égyptiens. — Leur déeſſe Athos avoit les mêmes attributs; les époux de Rhéa les mêmes caractères que ceux d'Athos.- M. l'abbé LE BATTEUX remarque que cette fable commence auſſi raiſonnablement qu'aucune autre, 202; que les idées platoniques de Plutarque peuvent auſſi être égyptiennes, & avoir été mélangées par la ſuite, 205; qu'Oſiris ſeroit Dieu dans la philoſophie moderne, & Typhon la matière animée par elle-même, 206; d'où ſeroient ſortis les quatre élémens, avec leurs qualités contraires; Orus, le monde ſenſible; Nephthys, le monde ſublunaire. — Cette coſmologie, toute ſpirituelle, devient corps en attachant les idées à des êtres viſibles. — Les premières idées des Égyptiens, ſur la nature divine, n'étoient pas effacés du temps de Joſèphe. — Revêtent la divinité de corps ſenſibles, & font des aſtres l'objet de leur culte. — De leurs différens rapports entre eux ils font des notions ſéparées, & leur donnent différens noms, 207; différens ſymboles & différens cultes. — Les animaux, qui en repréſentoient les attributs, devinrent la divinité. — Les Prêtres rioient en ſecret de l'imbécillité du peuple. - La philoſophie reſſerre la ſuperſtition.—Les animaux redeviennent ſymboles. — Les noms multipliés du Soleil & de la Lune ne furent plus que des noms. — Les Grecs pénétrèrent les idées égyptiennes & les tranſmirent, 208; d'où M. l'abbé LE BATTEUX conclut que la doctrine de Platon doit ſervir à expliquer celle des Égyptiens. — Queſtion, ſi les Philoſophes Grecs ont eu les mêmes penſées que les prêtres d'Égypte; ſi les Égyptiens n'ont pas trompé les Grecs en leur communiquant des fables? 209. Réponſe à cette queſtion, 210 *&* 211. Mémoire de M. DE GUIGNES, qui établit que les caractères égyptiens ſe retrouvent dans ceux des Chinois, & que les Chinois ſont une colonie Égyptienne. *Mém. Vol.* XXIX, 1 *& ſuiv.* Penſe que toutes les langues & tous les caractères ont une origine commune; que les traces des caractères ſont plus aiſées à remarquer que les étymologies. *Mém. Vol.*

Princes qui gouvernèrent ſuivant les loix s'étendent à cent quatre-vingt-dix années.-Ce temps peut être appelé le règne du Sénat. — L'Empereur ne touchoit point au tréſor ſans décret du Sénat. — N'acceptoit le nom d'*Imperator* qu'après un décret du Sénat. — Liberté d'opiner dans le Sénat. — Les ſentimens des Empereurs n'étoient point la règle du Sénat. — Procédé du Sénat contre la mémoire d'Hadrien. — Refuſe à Tacite une place de Conſul ſubrogé pour ſon frère. *Mém. Vol.* XXVII, 463 *&* 464. Les Empereurs qui connoiſſoient les règles ſans les aimer, n'euſſent pas été fâchés d'être contredits. — Preuve tirée de Tibère. — La prompte ſervitude du Sénat le fatigue. *Ibid.* 465. Tertullien n'eut pas parlé du refus que le Sénat fit de mettre Jéſus-Chriſt au nombre des Dieux, s'il n'eût été notoire que le Sénat ne ſuivoit pas toujours le ſentiment de l'Empereur. — L'Empereur, en vertu de la puiſſance tribunitienne, pouvoit empêcher la déciſion du Sénat. — Preuve, 467 *&* 468. Droit de l'Empereur préſidant extraordinairement ſans être Conſul. — Vient d'une conceſſion particulière, appelée *Jus relationis,* 468 *&* 469. *Voyez* JUS RELATIONIS. Auguſte exerce ce droit pendant neuf ans, 471. Dût néceſſairement s'en dépouiller en ſe démettant du conſulat. — Accepte la puiſſance tribunitienne. — Le Sénat, pour qu'il ne s'attachât pas trop au peuple, lui accorde pour toujours le privilége de propoſer dans chaque ſéance, l'affaire qu'il jugeroit à propos. — En quel temps il reçut ce privilége, 472 *&* 473. Ne pouvoit aſſembler le Sénat en vertu de ce privilége, mais il le pouvoit avec le pouvoir tribunitien. — Les Pères lui accordent l'année ſuivante, le droit de convoquer. — Refuſe la dictature. — Refuſe la cenſure. — Sa conduite pleine de modération, 473 *&* 474. Exemple de ſa patience. — Ne vouloit pas recevoir tous les honneurs à la fois. — Sa politique pour ſe faire donner la puiſſance conſulaire ſans le titre de Conſul, 474 *&* 475. Moyens dont il ſe ſert pour maſquer ce conſulat Impérial. — N'accepte pas le droit de propoſer les affaires, tel qu'en jouiſſoient les Conſuls, 475. Auguſte, ni ſes ſucceſſeurs n'en uſèrent que comme d'un droit limité.-Innovation à ce ſujet. — M. l'abbé DE LA BLÉTERIE en ſoupçonne Hadrien. — Marc-Aurèle reçoit le droit de propoſer cinq affaires à chaque aſſemblée, 476. Pertinax, le droit d'en propoſer quatre; Alexandre, cinq; Probus, trois. — Preuve que le Sénat étoit maître d'étendre ou de reſtreindre ce droit. — Les Conſuls furent toujours cenſés jouir de leur prérogative indéfinie. — Si l'Empereur propoſoit, il devenoit Préſident, & demandoit les avis, 477. *Voyez* AVIS. Si l'Empereur propoſoit comme

premier

F

G

suivant

I

Ivrée.

LYCHNIDUS,

N

l'intention

monument de victoires remportées en général. *Hist. Vol.* XXV, 150. Mémoire critique de M. MÉNARD sur l'arc de triomphe de la ville d'Orange. — Cette ville est la capitale de l'ancienne principauté de ce nom. — Sa position. *Mém. Volume* XXVI, 335 & 345. Son arc de triomphe mal connu. — Le dessin de la Pise est mauvais; celui de Spon l'est encore plus; celui du P. Montfaucon est plus exact. *Ibid.* 345. Ce monument étoit anciennement dans la ville. — Il en est à présent à cinq cents pas. — Sa description générale, 336. L'intérieur est orné de sculptures admirables, 337. Une ancienne explication rapporte ce monument à C. Marius & à Lutatius Catulus, 337 & 338. Ceux qui sont de ce sentiment, disent que ces Généraux gagnèrent deux batailles sur les Teutons & les Ambrons, l'une près d'Aix, & l'autre près d'Orange; que leurs figures y sont désignées, ainsi que celle de la prophétesse Marthe; que la tête d'Apollon & celles des autres Divinités qu'on y voit, sont celles des Dieux invoqués par Marius, 338; qu'on lit sur les boucliers les noms de ces Généraux. — La Pise assure que son père avoit vu sur une figure de captif, le nom de *Teutobochus.* — M. MÉNARD fait voir qu'il n'y eut point de bataille près d'Orange, mais seulement à Aix & près de Verceil, 339 & 341; que les figures que l'on prend pour Marius & Catullus, conviennent à tous autres Généraux; qu'il n'est pas vraisemblable que Marthe se trouvât mêlée dans un triomphe, parce qu'elle avoit été chassée du Senat, 341 & 342; que les figures des Dieux ne marquent que la pratique religieuse des Romains; que les noms qu'on lit sur les boucliers, ne sont que des noms de soldats; que la beauté de l'édifice ne permet pas qu'on le rapporte au temps de Marius; que du temps de Marius, on n'élevoit pas de pareils édifices à de simples citoyens. — Une seconde explication rapporte ce monument à Cn. Domitius Ænobarbus & à Q. Fabius Maximus. — Les auteurs qui ont suivi cette opinion, disent que Domitius vainquit en 631, Vindalium Teutomalion, roi des Salyens, 343 & 344; que Fabius vainquit Bituitus, roi des Auvergnats, dans un endroit voisin du Rhône, & qu'ils elevèrent l'arc de triomphe d'Orange. — Ils y reconnoissent en conséquence Bituitus dans la figure d'un homme âgé, celle de son fils dans la tête rayonnée, Teutomalion dans une autre; dans le buste de femme, l'Espérance, & Fabius immolant des victimes. — Les attributs maritimes marquent l'envoi de Bituitus & de son fils à Rome par mer. — Et les noms sur les boucliers sont attribués aux soldats, 344. M. MÉNARD fait voir que ces deux Généraux ne sont venus au secours des

Marseillois

P

L.^e^ époque, qu'elle est contraire à la chronologie au sujet de la mort de Darius; sur la LIe, une erreur sur l'Archonte; sur la LIIIe, que le nom de l'Archonte subsistant, le nombre peut être rétabli. *Mémoires, Volume* XXVI, 171. M. FRÉRET s'attache à discuter la XLVe & la L.^e^ — La XLVe n'a trouvé aucun défenseur; les critiques, appuyés sur les dates de trois éclipses, reconnoissent sa fausseté. — Pour la L^e^, Lydiat soutient que la date en est juste. *Ibid.* 172 *&* 173. *Voy.* LYDIAT. M. FRÉRET fait voir que la mort de Darius est placée l'an 486 avant J. C. conformément au calcul d'Hérodote; qu'il résulte, du calcul de Ctésias, 1.° que Darius n'auroit eu que treize ans quand il fut associé aux seigneurs Persans; 2.° qu'il auroit concouru avec eux pour une couronne où il n'avoit aucun droit, 174. M. FRÉRET fait voir, au contraire, que Darius avoit vingt-huit à vingt-neuf ans au temps de la conspiration, & qu'il y a faute dans le nombre de Ctésias, 175 *&* 177; que Ctésias ne s'accorde point avec les marbres; qu'on ne peut se servir des marbres qu'en adoptant les deux époques ou en les rejetant, 175. Conséquences qui résultent du système de Lydiat, 1.° que l'éclipse observée par Ptolémée la vingtième année de son règne sera de la quinzième; 2.° que celle observée la septième année de Cambyse sera de la deuxième. — Les difficultés sur la différence de la durée du règne de Cambyse peuvent être levées par une association, mais elle seroit supposée sans preuve. 176. Ctésias même ne la suppose pas. — Jule Africain n'a alongé le règne de Cambyse que pour en faire le Nabuchodonosor de Judith. — Ce qu'en dit Clément d'Alexandrie est rempli de fautes. — Les conséquences de l'admission de ces différens calculs sont contraires aux canons chronologiques & aux anciens Chronologistes, 177 *&* 178. Si on adoptoit les deux époques de la chronique de Paros, il faudroit changer les dates de l'histoire de Cyrus, & former un nouveau système pour l'histoire des Juifs, 178. Inconvéniens qui en résulteroient par la suite. — Le P. Pétau suppose une association entre Xerxès & Artaxerxès, mais il ne l'avoit fait que pour soutenir son système sur les semaines de Daniel. — Les historiens & Ctésias y sont contraires, 179 *&* 180. Lydiat & le P. Pétau confirment leurs systèmes par ce que Thucydide dit de Thémistocle, 180. M. FRÉRET remarque que Thucydide parle de Xerxès comme d'un Prince qui n'est plus sur le trône; que si Xerxès eût vécu, Thémistocle se fût adressé à lui, 181. Le détail d'Hérodote est incompatible avec la chronique de Paros sur la mort de Darius, 183 *& suiv.* & sur l'expédition de Xerxès en Égypte & en Grèce, 186 *& suiv.* D'où M. FRÉRET conclut que la

PASITITHÉE,

Après lui, ce sont les Lettres qui l'ont tirée de l'avilissement où elle étoit en France. *Mém. Vol.* XXV, 254. Elle étoit pratiquée en Égypte six mille ans avant qu'elle le fût dans la Grèce. — Elle y est entretenue dans un état de médiocrité. *Ibidem*, 259. Elle paroît en Grèce comme inventée de nouveau. — Incertitude pour le lieu & pour le nom. — Incertitude sur l'opération primitive. — Première peinture linéaire. — Le dessin sans couleur. — Ses inventeurs, 260. La première ne marquoit que le contour extérieur. — On écrivoit sur l'ouvrage le nom de la chose représentée. - La peinture coloriée inconnue avant la guerre de Troie, 261 *&* 266. Opinion appuyée sur le silence d'Homère. — M. Fraguier la réfute & prétend que la peinture est aussi ancienne que le monde; que quoique les noms de *peintre* & de *peinture* ne soient pas dans Homère, on y trouve la chose dans la description du bouclier d'Achille, & dans les tapisseries d'Hélène; & dans Virgile, qui parle de peinture en usage vers le siége de Troie. — M. de la Nauze convient que les enfans ébauchent souvent certains objets; que les sauvages se peignent de différentes couleurs; que la peinture peut remonter jusqu'au commencement du monde. — Pline remarque qu'Homère en parle au sujet de la proue des vaisseaux, mais qu'il y a de la différence entre la peinture prise comme étant une couleur, & la peinture regardée comme un art. — Il convient que le dessin, la gravure & la sculpture étoient en usage dans les temps héroïques, mais non pas la peinture, 262 *&* 263. Aux raisons tirées des couleurs mises sur le bouclier d'Achille, M. de la Nauze répond qu'on ne doit pas juger de l'antiquité des arts par leur plus grande facilité. — L'expérience de tous les pays & de tous les siècles, le fait voir. — Exemple tiré de la connoissance que les Anciens avoient du verre, sans s'aviser d'en faire des carreaux de vitres. — Les fondemens de l'histoire sont appuyés sur les autorités, & non sur la vraisemblance. — Aux argumens tirés de la tapisserie d'Hélène, M. de la Nauze répond que l'exemple journalier des femmes les détruisent, 263. A la supposition des peintures faite par Virgile, M. de la Nauze répond que ces peintures étoient à Carthage & non en Grèce. — Il conclut que jusqu'après la guerre de Troie, on n'avoit connu en Grèce que la peinture linéaire. — La peinture coloriée, appelée *monochrome*, inventée par Cléophante de Corinthe. — Ils purent mettre la même couleur pour le fond & les figures, à l'exemple des camayeux, 264 *&* 278; mais il faut en supprimer le clair-obscur, qui ne s'introduisit qu'avec la peinture polychrome.— Eumarus

fut le

R

SCIPION-ÆMILIEN

T

voir

V

X

Y

Z

Bochart

Fin de la Table des Matières.




a39003 009721027b
AS
162
.P3A533
1770
Acad. des insc
et belles
lettres, Pari
Histoire et
mémoires de litt.
33. Table des
matières, 23-32.

